



PAQ -DGSU



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Sousse

Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité PROMESSE
Programme d'Appui à la Qualité PAQ pour soutenir le Développement de la Gestion
Stratégique des Etablissements d'Enseignements Supérieur (PAQ-DGSE)

Université de Sousse

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sousse

TERMES DE REFERENCES N° 04/2021 relatifs à la formation en
« lean-startup »

1. CONTEXTE DE L'ACTION.....
2. OBJECTIFS DE LA MISSION
3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION
4. TACHES A REALISER.....
- 5.LIVRABLES.....
6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION
7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT.....
8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT
9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT
- 10.CONFLITS D'INTERET.....
11. CONFIDENTIALITE

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre du second Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), le MESRS a engagé un Programme **d'Appui à la Qualité pour soutenir le Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements d'Enseignements Supérieur (PAQ- DGSE)**.

Dans le cadre de ce projet, intitulé, **DREAM** de la FSEG de Sousse (**D**éveloppement, **RE**devabilité, **AM**élioration), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sousse, invite, par la présente demande, les consultants individuels à manifester leur intérêt pour assurer la coordination pédagogique et technique du projet de formation **en «lean-startup »**.

Les consultants individuels intéressés par les termes de références, téléchargeables sur le site de la FSEG de Sousse (<http://www.fsegso.rnu.tn/>), doivent fournir les informations montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- ✓ Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur **Garfa Kamel**, chef du projet DGSE de la FSEG Sousse;
- ✓ Toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services selon le modèle de CV joint aux termes de références (maximum 6 pages).

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : garfakam@gmail.com.

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées directement au bureau d'ordre de la FSEG de Sousse ou envoyées par voie postale à l'adresse:

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sousse Cité Riadh, 4023, Sousse, Tunisie, au plus tard le 04/04/2022, avec la mention : « Ne pas ouvrir, Avis de Manifestation d'Intérêt et termes de référence pour la formation en Lean startup- la coordination du projet PAQ-DREAMDGSE-FSEG-Université de Sousse »

Toute candidature parvenant après la date limite sus-mentionnée sera considérée comme nulle et non avenue.

2. OBJECTIFS ET RESULTATS ESCOMPTEES DE LA MISSION

Une formation de ce genre tentera de fournir aux intéressés les connaissances nécessaires pour comprendre les principes du Lean-Startup et les appliquer pour transformer des idées audacieuses en organisations et startups concrètes.

Le Lean-Startup est une manière d'entreprendre qui tend à réduire les cycles de commercialisation des produits, à mesurer régulièrement les progrès réalisés, et à obtenir des retours de la part des utilisateurs : lancer une offre minimum, tester le marché, ajuster au fur et à mesure son produit, et recommencer jusqu'à trouver la meilleure idée à vendre, et bien sûr, avec un investissement initial minimal au lieu d'investir inutilement plus de temps ou d'argent.

L'objectif général de cette mission est de renforcer les compétences et connaissances en matière du « **lean-startup** » en faveur d'un groupe d'enseignants de la FSEG Sousse. Il s'agit d'introduire des standards nécessaires à la crédibilité, la lisibilité et la hiérarchisation de la FSEG, via une dynamisation et une valorisation de ses diplômés. A ce propos, **l'établissement vise à améliorer les compétences de ses enseignants en matière du lean- startup afin de pouvoir accompagner et assister par la suite les étudiants dans leurs initiatives d'innovation entrepreneuriale, de création de projets,notamment, des startups.**

Numéro	Thème	Durée	Nombre de participants
01	Lean Startup	h/jour

Remarque : Cette mission est considérée comme une offre en intra-entreprise.

Au terme de cette action, les enseignants formés seront capables de découvrir :

- Comment lancer des projets d'innovation plus rapide et moins coûteux.
- L'ensemble des étapes (tests, itération, prototypes rapides...) et des principes du lean-startup en l'appliquant au travers d'un jeu pédagogique sur une étude de cas.
- Comment formuler les bonnes hypothèses pour les tests, maîtriser le lean canvas, cadrer son business model, faire des prototypes à bas coûts.
- Comment s'assurer du succès du produit avant d'investir plus avant et limiter les risques sur les produits innovants.
- Comprendre le management entrepreneurial : un paradigme de management cohérent pour réussir des projets innovants.
- Appréhender et s'appropriier la boucle "produire, mesurer, apprendre".
- Fractionner un projet en ses différentes composantes : l'hypothèse de valeur et l'hypothèse de croissance.
- Elaborer le Minimum Viable Product (M.V.P) afin de tester les hypothèses fondamentales.
- Comment mettre en pratique sur un cas réel proposé par le formateur ou par les participants.

3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION

- Certains enseignants relevant de l'Enseignement Supérieur à la FSEG de Sousse. Une fois leurs compétences en matière du lean-startup améliorées, ils pourront accompagner et assister par la suite les étudiants dans leurs initiatives d'innovation entrepreneuriale, de création de projets, notamment, des startups.
- Certains étudiants de la FSEG puisqu'elle peut faire l'objet d'un module à enseigner par les enseignants formés.

4. TACHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le formateur aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de la FSEG Sousse, et en collaboration avec la direction de la FSEG et le chef du projet PAQ-DGSE :

- Elaborer un plan de mise en œuvre du projet ;
- Organiser la mise en œuvre des activités de formation programmée au profit des enseignants de la FSEG Sousse.
- S'assurer de la qualité des formations programmées (programmes, supports, mise en œuvre) et présenter aux prestataires des formations, toute proposition de mesures correctives s'il y a lieu ;
- Evaluer l'atteinte des objectifs de formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des enseignants ;
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à la FSEG Sousse et au Coordinateur du Projet PAQ-DGSE de la FSEG Sousse, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

5. LIVRABLES

- 1) Les attestations de formation pour chaque participant
- 2) Rapports d'avancement au terme de chaque action.
- 3) La fiche de présence
- 4) Un document de formation et/ou supports pédagogiques utilisés
- 5) Les formulaires d'évaluation remplis à la fin de formation

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par la FSEG Sousse et le comité de suivi du PAQ-DGSE. Une fois validés, tous les rapports seront remis au coordinateur du PAQ-DGSE en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à la FSEG Sousse et à son coordinateur du PAQ-DGSE devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission comme pièces justificatives au règlement.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La formation des enseignants sera dispensée dans nos propres locaux de la FSEG soit à distance selon la situation sanitaire.

Le consultant assurera la formation des apprenants.

La mission se déroulera au cours de mois de juin 2022 ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par la FSEG de Sousse après concertation avec le concerné.

7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT

Peuvent participer à cette consultation, les consultants individuels ayant et justifiant :

- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la formation recherchée.
- Une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur ;
- Avoir participé à des actions et projets similaires est un atout.
- Pour les organismes de formation, il est nécessaire de fournir l'agrément de formation et une copie de la carte d'identité fiscale.

8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Une lettre de candidature
- Un Curriculum Vitae, selon le modèle joint en annexe des présents termes de référence, incluant toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les prestations demandées;
- Une liste des références du consultant dans des missions similaires ;
- Une copie des pièces justificatives (i) des diplômes, (ii) des expériences générales acquises par le candidat, et (iii) des qualifications du candidat en rapport avec la nature de la mission.
- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé de chaque module, leurs objectifs et les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.
- Le document « termes de références » dûment signé et paraphé à chaque page.

9. MODE DE SÉLECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection du consultant se fera selon les directives de la Banque Mondiale. Une commission de sélection (CS) établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

- Qualifications et carrière professionnelle pertinente en rapport avec la mission (20 points)
- Diplômes pour la mission (pertinence du CV) (30 points)
- Adéquation du programme de formation (30 points)
- Expériences générales du consultant et connaissance du contexte (missions accomplies en Tunisie, participation à des manifestations ou actions antérieures en Tunisie, connaissance de l'organisation administrative, connaissance du milieu universitaire etc.) (20 points)

Critères de sélection		Notation
Qualifications et carrière professionnelle pertinente en rapport avec la mission	Expérience professionnelle à caractère académique	10
	Références/participations en missions similaires 1 projet (3 points) ; 2 projets (5 points) ; 3 projets et + (10 points)	10
Diplômes pour la mission (pertinence du CV)	Diplômes des intervenants (5 points pour bac+5 et 10 points pour doctorat)	10
	Certification dans le domaine sollicité 1 certification (5 points) ; 2 certifications et + (10 points)	10
	Attestations pertinentes avec la mission 1 attestation (5 points) ; 2 attestations et + (10 points)	10
Adéquation du programme de formation	Pertinence du programme de formation	10
	Modalité de formation et méthodologie (coaching, simulation, exercices d'applications, etc.)	10
	Moyens didactiques ou processus réel prévus (planning détaillé, supports utilisés, etc.)	10
Expériences générales du consultant et connaissance du contexte (CV)	5 ans (<i>10 points</i>)	20
	7 ans (<i>15 points</i>)	
	10 ans ou + (<i>20 points</i>)	
Note obtenue	 / 100

Un Procès-Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score inférieur à 70 verra son offre rejetée de droit. Le soumissionnaire classé premier sera invité à

soumettre une proposition technique et financière détaillée puis à négocier le contrat. En cas d'accord par suite des négociations, le soumissionnaire sera désigné attributaire de la mission et appelé à signer le contrat. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

En cas de désaccord, le comité technique passera au soumissionnaire classé 2^{ème} dans la liste restreinte.

10. CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. CONFIDENTIALITE

Le consultant retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.